

s'emparèrent du pays occupé par les Ombres, qui fut appelé dès-lors l'Etrurie, du nom des vainqueurs. Les Ombres ne se résignèrent pas tous à la servitude. Plusieurs se réfugièrent dans les vallées des Alpes, notamment les Caturiges que Pline appelle *Insubrium exules* (liv. III, ch. XVII). « Un grand nombre repassèrent dans les Gaules où ils retrouvèrent place, comme le dit M. Thierry, soit parmi les Helvètes (1), soit parmi les tribus éduennes sur *les bords de la Saône* (*Hist. des Gaul.* t. I, p. 16). « Les Ombres, ajoute cet historien, furent accueillis comme des frères devaient l'être sur *les bords de la Saône* et parmi les tribus helvétiques, où ils perpétuèrent le nom d'Isombre (*ibid.*, INTROD., p. XLIII). »

IV. Malgré la conquête des Etrusques, l'indépendance et le nom insubriens ne périrent pas entièrement dans la contrée circum-padane. Quelques tribus concentrées entre le Tésin et l'Adda résistèrent aux efforts des Etrusques, et parvinrent à se maintenir dans leurs cantons, où elles furent rencontrées, plusieurs siècles après, par des Insubres venus en Italie des bords de la Saône, avec l'expédition de Bellovèse (2).

Voilà ce que nous dit la Tradition. Essayons de faire connaître comment elle est arrivée jusqu'à nous.

sont appelés par les Grecs Tyrrhéniens ou Tyrséniens; les Romains les nommaient Tusques ou Etrusques; le pays qu'ils habitaient lorsque ces conquérants de l'Italie eurent les premiers rapports avec eux, fut désigné sous la dénomination d'Etrurie; eux-mêmes s'appelaient Rasena.

« Les recherches des savants du dix-huitième siècle ont prouvé jusqu'à l'évidence que les Rasena étaient un même peuple avec celui que les Romains appelèrent *Rheti*. Cette identité se montre dans les noms des lieux et dans les monuments étrusques qu'on a trouvés dans le Tyrol. Les *Rheti* étaient Celtes, et par conséquent les Etrusques l'étaient aussi. Cependant, comme ils arrivèrent en Italie longtemps après les Celtes, et qu'ils eurent, dans leurs institutions et dans leurs actes, un caractère tout à fait original, on doit les considérer comme un peuple particulier. »

(1) Les Ambrons. V. PLUTARQUE, *Vie de Marius*.

(2) Tit-Liv., l. 5, c. 23.